

5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Dumont Hugues ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu duGelent	

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En ce qui concerne l'évaluation certificative (examen), les étudiants auront la liberté de remettre à l'avance un écrit de 5 à 8 pages sur un des thèmes abordés au cours. L'étudiant résumera son travail en dix minutes. Un dialogue s'ensuivra. La moitié de la note sera attribuée à l'issue de cette prestation. L'autre moitié de la note sera dédiée à l'évaluation de la connaissance des autres parties du cours.</p> <p>Les étudiants qui ne désirent pas remettre un écrit à l'avance sont interrogés sur l'ensemble du cours.</p> <p>Les étudiants qui présentent eux-mêmes un des textes inscrits au programme bénéficient d'un bonus d'un point.</p> <p>Tout étudiant en désaccord avec les théories défendues par le titulaire bénéficiera d'un bonus de deux points si ces objections sont bien pensées et exposées pendant le cours ou lors de l'examen.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	

Bibliographie

Leçons 1 et 2 :

M. TROPER, Pour une théorie juridique de l'Etat, Paris, P.U.F., 1994, p. 5-22.

P. RICOEUR, « Science et idéologie », in Revue philosophique de Louvain, mai 1974, p. 328-356.

H. DUMONT et A. BAILLEUX, « Esquisse d'une théorie des ouvertures interdisciplinaires accessibles aux juristes », in Droit et Société, n°75/2010, p. 275-293.

H. DUMONT, « La para-légalité, un instrument de connaissance pour expliquer la mutation de certaines illégalités en sources formelles du droit », I. HACHEZ, Y. CARTUYVELS, H. DUMONT, PH. GÉRARD, F. OST ET M. VAN DE KERCHOVE (dir.), Les sources du droit revisitées, vol. 4 : Théorie des sources du droit, Limal-Bruxelles, Anthémis-Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2013, p. 639-685.

H. DUMONT et M. EL BERHOUMI, Droit constitutionnel, Première partie, Titre 2, chapitre 1, section 3, Bruxelles, Bruylant, à paraître.

J. COMMAILLE, « Peut-on encore parler de régulation politique ? », Analyse Opinion critique, journal numérique, 16 juin 2019.

Leçon 3 :

H. DUMONT et M. EL BERHOUMI, Droit constitutionnel, syllabus USL-B, Bac 1 droit, 2018-2019, parties 1 et 2.

H. DUMONT et EL BERHOUMI, « L'Etat fédéral plurinational : tentative de définition juridique », in P.d'ARGENT, D. RENDERS et M. VERDUSSEN (dir.), Les visages de l'Etat. Liber Amicorum Yves Lejeune, Bruxelles, Bruylant, 2017, p. 363-390.

Leçon 4 :

H. DUMONT, « L'Union européenne, une Fédération plurinationale fondée sur un pacte constitutionnel », in J.-C. BARBATO et Y. PETIT (dir.), L'Union européenne, une Fédération plurinationale en devenir ?, Bruxelles, Bruylant, 2015, p. 35-76.

Leçon 5 :

H. DUMONT, « 'Le droit pourrait-il s'ouvrir aux propositions de la Philosophie, sans cesser pour autant d'en discipliner les enthousiasmes spéculatifs ?'. A propos de la nature juridique de l'Union européenne », in La philosophie reconstrutive en discussions. Dialogues avec Jean-Marc Ferry, dir. Q. Landenne, Le Bord de l'Eau, 2014, p. 237-270.

Leçon 6, 7 et 8 :

H. DUMONT et M. EL BERHOUMI, Droit constitutionnel, syllabus USL-B, Bac 1 droit, 2018-2019, partie 3.

A. BAILLEUX et H. DUMONT, Le pacte constitutionnel européen, t. 1, Fondements du droit institutionnel de l'Union européenne, Bruxelles, Bruylant, 2015, voy. les pages consacrées au débat sur l'existence ou non d'un déficit démocratique propre à l'Union européenne.

H. DUMONT « Le concept de démocratie représentative : de Sieyès à la Constitution belge de 1831 », in Les systèmes électoraux de la Belgique, sous la dir. de F. Bouhon et Min Reuchamps, Bruxelles, Bruylant, 2012, p. 29-62.

Autres infos

